



**SSK** - Schweizerische Staatsschreiberkonferenz  
**CCE** - Conférence suisse des Chanceliers d'Etat  
**CCS** - Conferenza svizzera dei Cancellieri di Stato

## Rapport d'activité

pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020



---

# Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Organes et mutations</b>	<b>3</b>	<b>3.11</b>	<b>Autres représentations</b>	<b>9</b>
1.1	Composition du comité	3	3.11.1	Comité de planification de la cyberadministration suisse	9
1.2	Mutations	3	3.11.2	Groupe de travail intercantonal E-Government (GTe-Gov)	9
1.3	Décès de Rainer Gonzenbach (TG)	3	<b>4</b>	<b>Projets en cours</b>	<b>10</b>
<b>2</b>	<b>Activités de la Conférence</b>	<b>4</b>	<b>4.1</b>	<b>Vote électronique</b>	<b>10</b>
2.1	Séances du comité	4	4.1.1	Comité de pilotage Vote électronique	10
2.2	Assemblée des membres	4	4.1.2	Groupe de travail des Chanceliers d'Etat	11
2.2.1	Conférence d'automne des 20/21 septembre 2019 à Appenzell	4	4.1.3	Sous-groupe de travail reprise du Vote électronique	11
2.2.2	Conférence de printemps	4	4.1.4	Groupe de travail communication	11
2.3	Groupe de travail « Avenir »	5	4.1.5	Avenir du Vote électronique	11
<b>3</b>	<b>Représentation dans d'autres institutions</b>	<b>6</b>	<b>4.2</b>	<b>Groupe d'accompagnement tripartite pour l'optimisation du pilotage et de la coordination de l'administration numérique</b>	<b>12</b>
3.1	Conférence des présidents de conférences	6	<b>5</b>	<b>Autres activités</b>	<b>13</b>
3.2	Conférence des secrétaires des conférences intercantionales (CoseCo)	6	<b>5.1</b>	<b>Publication d'études</b>	<b>13</b>
3.3	Comité de la Société suisse pour les questions parlementaires	6	<b>5.2</b>	<b>Comparaisons intercantionales</b>	<b>13</b>
3.4	Comité de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI)	7	5.2.1	Systèmes électroniques de détermination des résultats	13
3.5	Comité directeur de la Fondation ch	7	5.2.2	Publication et proclamation des résultats de votations et élections	13
3.6	Comité d'organisation du séminaire Interlaken (séminaire des Gouvernements)	7	5.2.3	Processus cantonaux pour l'élaboration de prises de position dans le cadre de procédures de consultations fédérales	13
3.7	Comité de pilotage de la cyberadministration suisse	7			
3.8	Groupe de travail Cyber (RNS)	8			
3.9	Conseil de l'Institut du fédéralisme	8			
3.10	Table ronde pour l'Open Government Data Suisse	9			

Fribourg, août 2020

Adresse de correspondance :

Conférence suisse des chanceliers d'Etat, c/o Chancellerie de l'Etat de Fribourg, Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg, Tél.: +41 (0)26 305 10 40. E-Mail: [info@ssk-cce.ch](mailto:info@ssk-cce.ch), [www.cce-ssk.ch](http://www.cce-ssk.ch)

Photo de couverture : Appenzell, 21.09.2019, Conférence d'automne 2019, excursion du samedi, source :AI

---

# 1 Organes et mutations

---

## 1.1 Composition du comité

Durant l'année sous rapport, la composition du comité a été la suivante :

Présidente	Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS
Vice-président	Stefan Bilger, SH
Représentant de la Confédération	Walter Thurnherr, Chancelier fédéral
Secrétaire générale	Danielle Gagnaux-Morel, FR
Responsable Institutions	Lukas Gresch, LU (jusqu'au 31 mars 2020), Roger Nobs, AR (depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2020)

## 1.2 Mutations

À la suite de sa nomination au poste de Secrétaire général du DFI, Lukas Gresch (LU) a été remplacé par Roger Nobs au comité en tant que responsable des institutions. Vincenz Blaser reprend ses fonctions de chancelier d'Etat LU. Hugo Murer (NW) ayant démissionné à la fin mars 2020, il est remplacé par Armin Eberli. Canisius Braun (SG) a remis ses fonctions à la fin mai et est remplacé par Benedikt Van Spyk. Paul Roth (TG) a remplacé au 1<sup>er</sup> juin le regretté Rainer Gonzenbach, décédé en février 2020.

## 1.3 Décès de Rainer Gonzenbach (TG)

Rainer était l'incarnation même du Chancelier d'État. Il a incarné notre image professionnelle de manière exemplaire. Il avait une vue d'ensemble des affaires en cours, il était stable et fiable, il pensait au déroulement des procédures sans en négliger le contenu, il posait les bonnes questions, anticipait les évolutions possibles, pensait en variantes. Rainer était un fédéraliste convaincu, sans pour autant négliger l'échelon fédéral.

En avril dernier, Rainer nous a informés qu'il était tombé malade. À sa manière, il a expliqué que sa vie devait maintenant suivre un autre scénario. Nous espérons tous tellement que son analyse étonnamment froide de la situation ne se réaliserait pas. Nous espérons que sa renonciation précoce à un autre mandat pourrait avoir un effet soulageant, nous espérons que tout n'était qu'une erreur et que le scénario serait finalement réécrit. Tout simplement parce que ce qui ne peut pas être, ne peut pas être.

Rainer n'était pas un collègue qui rassemblait tout le monde autour de lui, Rainer n'était pas un membre de la conférence qui se serait tenu en retrait dans les discussions, Rainer n'était pas quelqu'un qui était drôle par principe. Rainer faisait autorité. Il a fixé la norme - dans son attitude, son engagement, sa bienséance protocolaire, avec sa culture et sa mémoire impressionnante, et aussi avec son pouvoir d'intégration. Rainer était tout simplement "un bon gars" - il nous manque infiniment.

Extraits du discours d'enterrement de Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS, 20 février 2020



---

## 2 Activités de la Conférence

---

### 2.1 Séances du comité

Durant l'année sous revue, le comité s'est réuni à quatre reprises, les 16 et 17 août 2019, le 4 novembre 2019, le 17 février 2020, et le 22 juin 2020.

La thématique du vote électronique a à nouveau été très présente dans les discussions de la CCE, tant lors des séances de comité que lors de la Conférence d'automne. Il a notamment été décidé de profiter du fait qu'il n'y a plus de concurrence entre les cantons sur le système à mettre en place pour unir les forces et renforcer la position de la Conférence des chanceliers sur le sujet. Il est dans l'intérêt de tous d'afficher un front uni pour le développement d'un système de vote électronique, qui soit fiable et puisse gagner la confiance de la population. La CCE a réorganisé son fonctionnement afin de pouvoir concrétiser cette volonté. Elle sera entendue par la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats (CIP-E).

Comme à son habitude, le comité a préparé les séances plénières de la Conférence, dont celle de printemps a été annulée en raison de l'épidémie de COVID-19 et a accompagné le travail des projets en cours (Avenir CCE, Lexfind, Mocca/Ristretto).

Le lancement de la plateforme Ristretto en remplacement de Mokka en fin d'année 2019 s'est bien déroulé. Cela fera l'objet d'une évaluation ultérieurement.

### 2.2 Assemblée des membres

#### 2.2.1 Conférence d'automne des 20/21 septembre 2019 à Appenzell

Lors de la Conférence d'automne les comptes et le rapport annuel ont été adoptés, ainsi que le budget 2019-2020 et le montant de la cotisation de membre.

Les membres ont été informés de l'avancement des travaux du groupe de travail « Avenir » qui traite de trois champs thématiques, travail intercantonal, communication des autorités et numérisation. Concernant la communication des autorités, un mandat a été donné par la CCE pour la réalisation d'une étude sur la question de la communication des autorités avant les votations fédérales et cantonales. En outre, un document sur la communication dans un paysage médiatique en mutation est en cours de réalisation par la CCE. Il traitera des modes de communication des autorités, mais également du soutien aux médias.

Le thème du vote électronique était également à l'agenda de la Conférence d'automne. Suite à la décision de la Poste de suspendre l'exploitation du vote électronique, la discussion a porté sur la suite de la procédure. Deux positions non contradictoires se sont dégagées parmi les cantons, ceux qui souhaitent aller de l'avant rapidement et ceux qui sont plus favorable à une solution sur un plus long terme. Il a donc été décidé de réfléchir à la mise en place de deux approches : celle des cantons souhaitant avancer rapidement, et celle des cantons ayant un intérêt à plus long terme.

#### 2.2.2 Conférence de printemps

La conférence de printemps 2020 prévue à Liestal a été annulée du fait de la crise sanitaire COVID-19. Les points nécessitant une décision de la Conférence ont été traités par voie de circulation. Il s'agissait des nominations de Roger Nobs au sein du comité de la CCE et au comité d'organisation des séminaires d'Interlaken, ainsi que des nominations de Benedikt van Spyk et Christoph Auer au sein du comité de pilotage vote électronique et de Paul Roth comme remplaçant de Benedikt van Spyk. Le canton de Bâle-Campagne a accepté de prendre à sa charge tous les frais inhérents à l'annulation de la conférence. La CCE lui adresse ses sincères remerciements.

---

### **2.3 Groupe de travail « Avenir »**

Lors de la conférence d'automne 2019, le groupe de travail a présenté deux aspects spécifiques du thème communication des autorités. Le Dr Lorenz Langer a présenté une étude sur les possibilités et les limites de la communication des autorités lors des votes et des élections. Ensuite, la conférence a examiné un mémoire de thèse sur la communication des autorités dans le contexte du changement du paysage médiatique. Lors de l'édition 2020 du séminaire « Gouverner aujourd'hui » à Interlaken, le même sujet a été présenté par le chef du groupe de travail dans le cadre d'une interview des gouvernements cantonaux réunis. Lors de sa réunion du 9 janvier 2020, le groupe de travail a décidé de ne pas utiliser l'étude Langer comme prévu initialement sous forme de recommandations aux gouvernements cantonaux. Dans un premier temps, l'objectif est d'acquérir de l'expérience avec d'autres votes dans le cadre de la nouvelle situation juridique. Toutefois, la question de la participation de membres du gouvernement aux commissions de vote sera examinée plus en profondeur. Le groupe de travail s'efforce de poursuivre les travaux sur le thème de la communication des autorités dans un paysage médiatique modifié.

Roger Nobs, AR

---

## 3 Représentation dans d'autres institutions

---

Durant l'année sous rapport, la Conférence fut représentée par certains de ses membres ou collaborateurs et collaboratrices des chancelleries dans diverses institutions. Ses représentants font un bref rapport de leur activité dans les paragraphes suivants.

### 3.1 Conférence des présidents de conférences

La CCE a participé aux deux séances réunissant les présidents des conférences des directeurs. La réunion de septembre et la retraite de janvier servent à l'échange et à la coordination entre les conférences. En termes de contenu, les deux événements sont orientés vers le nouveau Cockpit du fédéralisme. La CCE adopte la perspective des gouvernements dans leur ensemble et souligne leurs besoins.

Exceptionnellement, les présidents ont été invités à une audition le 16 mars 2020 avant que la situation extraordinaire ne soit décrétée. La CCE a pu faire remarquer (et continuer à travailler sur ce point) que les consultations horizontales intensifiées des cantons via les conférences des directeurs ne peuvent et ne doivent pas remplacer la coopération verticale de la Confédération avec les cantons via les chancelleries.

Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS

### 3.2 Conférence des secrétaires des conférences intercantionales (CoseCo)

En plus de ses réunions régulières, la CoseCo s'est consacrée intensivement à la pandémie de Covid 19 à partir de mars 2020. Lors de vidéoconférences hebdomadaires, les membres se tenaient mutuellement au courant, clarifiaient les besoins de coordination et accordaient les mesures de chaque conférence ou de la CoseCo. Ces réunions hebdomadaires ont été maintenues jusqu'en juillet 2020. Le représentant de la CCE dans la CoseCo a informé le comité CCE des nouveaux développements et des éventuels besoins d'intervention.

Roger Nobs, AR

### 3.3 Comité de la Société suisse pour les questions parlementaires

Au cours de la période de référence 2019/2020, le comité s'est réuni deux fois. Une séance a dû être annulée en raison de l'épidémie COVID-19. Outre la définition des thèmes du bulletin d'information, le rapport du Forum pour les services parlementaires et les annonces des cantons, le concours de la société a été l'un des objets principaux de l'activité de la Société. Une thèse de Daniela Eberli sur le thème « L'utilisation des évaluations dans les parlements suisses » a reçu le prix principal de 2500 francs suisses. En outre, deux mémoires de master portant sur les thèmes « Die Sachbereichskommissionen des bernischen Großen Rates » et « Déterminants du rapport entre les pouvoirs législatif et exécutif en Suisse : les conséquences des réformes de l'Assemblée fédérale » ont été récompensés par des prix. Les lauréats ont été félicités lors de la réunion annuelle le 7 septembre 2019 à Stans/NW.

Lors de l'assemblée annuelle, la présidence et le conseil d'administration ont été reconduits pour un nouveau mandat. Le débat traditionnel a été consacré au thème : les parlements doivent-ils avoir une influence sur la législation par voie d'ordonnance? Martin Graf, ancien secrétaire des Commissions fédérales des institutions politiques, le Conseiller d'Etat Peter Hodel, Soleure, le Prof. em. Georg Müller, fondateur du Centre de législation (UZH) et le Prof. Martin Wyss, Office fédéral de la justice ont croisé le fer sous la modération du soussigné. Aucun consensus n'a été trouvé. L'assemblée annuelle 2020 aura lieu début novembre à Langenthal/BE.

Hansjörg Dürst, GL

---

### **3.4 Comité de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI)**

Le comité a siégé à 4 reprises durant la période sous revue. Outre les affaires statutaires et le suivi des dossiers en cours, le comité a piloté la réflexion des membres de la CSI dans sa préparation du dossier et de la définition de son rôle futur dans le cadre de l'optimisation du pilotage et de la coordination de l'administration numérique (voir point 4.2). Le comité a procédé à l'engagement d'un nouveau gérant de la CSI. Martin Huber remplacera Urs Jermann au 1<sup>er</sup> juillet 2020. Ce dernier a fait valoir son droit à la retraite.

Danielle Gagnaux-Morel, FR

### **3.5 Comité directeur de la Fondation ch**

Le Comité directeur s'est réuni à deux reprises à Berne, les 6 juin et 21 novembre 2019. Dans ce cadre, il a décidé de d'accentuer les réflexions sur le fédéralisme en augmentant la cadence des séances du Conseil de fondation à deux par année. Afin d'améliorer la communication, le comité a également approuvé la création d'un nouveau site internet à l'interface plus moderne et dynamique. Il s'est aussi occupé de développer l'entité Fondation ch en adaptant le règlement d'organisation et l'acte de fondation, permettant ainsi une exonération fiscale. En ce qui concerne le programme de travail, le comité a chargé le Secrétariat de créer une commission pour l'éducation politique, de manière à fortifier la connaissance du modèle fédéraliste suisse particulièrement chez les jeunes. Le nouveau projet « ch Podcast » devrait par exemple, dans un premier temps, attirer l'attention sur les questions relatives à l'octroi du droit de vote.

Danielle Gagnaux-Morel, FR

### **3.6 Comité d'organisation du séminaire Interlaken (séminaire des Gouvernements)**

Le séminaire d'Interlaken 2020 a traité des 3 thèmes suivants :

- > Paysage médiatique en mutation, journée durant laquelle la CCE a représenté la thématique de la communication officielle des cantons, par l'entremise de Roger Nobs, AR, représentant du groupe de travail avenir ;
- > La santé publique au 21<sup>e</sup> siècle ;
- > Les défis du changement climatique.

Ce séminaire a connu une excellente affluence avec 152 participants payants. Les feedbacks sur son contenu et son organisation ont été très positifs.

Représentante de la CCE au comité d'organisation du séminaire d'Interlaken depuis 2010, il était prévu que la soussignée cède la place à Lukas Gresch après 10 éditions. Le changement de fonction de Lukas Gresch a toutefois reporté ce changement d'une année. L'assemblée plénière de la CCE a élu Roger Nobs pour le représenter au sein de ce comité dès 2021.

Les préparatifs de l'édition 2021 vont bon train et promettent d'intéressantes discussions. Le comité d'organisation est en contact avec l'Hôtel Victoria Jungfrau afin que cette édition puisse se tenir dans le respect des règles de distanciation sanitaire liée à la lutte contre l'épidémie de COVID-19.

Danielle Gagnaux-Morel, FR

### **3.7 Comité de pilotage de la cyberadministration suisse**

Le soussigné représente la CCE au sein du comité directeur depuis le 1er janvier 2020 en tant que successeur de feu Dr Rainer Gonzenbach. A partir du 1er janvier 2020, le comité directeur a été partiellement reconstitué : les cantons seront représentés par Maya Büchi-Kaiser, du canton d'Obwald, le conseiller d'État Jean-Pierre Siggen, du canton de Fribourg et Daniel Spadin, Chancelier du canton des Grisons.

---

Le Conseil fédéral, la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), l'Union des villes et l'Association des communes suisses ont approuvé la Stratégie suisse de cyberadministration 2020-2023. La stratégie commune de cyberadministration Suisse 2020-2023 est donc entrée en vigueur le 1er janvier 2020. Le Conseil fédéral et la CdC ont approuvé l'accord-cadre 2020.

La réunion prévue le 30 avril pour le premier semestre 2020 n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de COVID-19. En remplacement, une consultation écrite a été menée sur les points à l'ordre du jour. La version actualisée du manuel d'organisation (OHB) a été approuvée. Ce document énumère les tâches, les compétences et les responsabilités des organes de la cyberadministration suisse, qui sont définies dans l'accord-cadre de droit public sur la coopération en matière de cyberadministration en Suisse 2020. Il présente également les instruments de mise en œuvre de la stratégie suisse de cyberadministration et décrit les principaux processus décisionnels de l'organisation. Outre les ajustements formels, les ajustements ont été principalement effectués sur la base du concept de contrôle et de suivi approuvé par le comité de planification le 7 février 2020.

Daniel Spadin, GR

### **3.8 Groupe de travail Cyber (RNS)**

Le groupe de travail Cyber est en train de mettre en œuvre la deuxième Stratégie nationale de protection contre les cyber-risques (NCS II). Le plan de mise en œuvre des cantons prévoit les points suivants :

1. Développement d'un concept de formation continue pour les administrations cantonales ;
2. Plateforme d'échange d'informations sur les logiciels malveillants de MELANI pour et avec les cantons ;
3. Campagne de prévention pour sensibiliser aux cyber-risques ;
4. Cyber-exercices avec des infrastructures critiques dans le secteur de la santé ;
5. Création d'une organisation cantonale pour la cybersécurité.

Les concepts développés ont été soumis à la CCDJP. La CCE n'est que marginalement affectée par la planification de la mise en œuvre. D'autre part, le représentant de la CCE au sein du groupe d'experts a pu apporter une contribution précieuse sur les questions concernant l'implication et la sensibilisation des gouvernements et administrations cantonales.

Dr. Mathias Brun, SZ

### **3.9 Conseil de l'Institut du fédéralisme**

Le Conseil de l'Institut du fédéralisme s'est réuni deux fois au cours de la période 2019/2020, la deuxième réunion, le 30 mars 2020, devant être tenue par voie de circulation en raison de la pandémie de Covid-19. Les principaux sujets abordés ont été une nouvelle révision des statuts de l'Institut et la coopération avec la Fondation Convivenza. Le Conseil d'administration a été informé que la coopération contractuelle avec la Fondation Convivenza au niveau administratif (gestion du bureau administratif) ne sera plus renouvelée. Le Conseil de fondation a également constaté avec satisfaction qu'à la session d'automne 2019, le Conseil national, à une nette majorité et contre la proposition du Conseil fédéral, a transféré la motion de commission 19 3008 (Centre de compétences pour le fédéralisme ; participation au financement de base).

Christoph Auer, BE

---

### 3.10 Table ronde pour l'Open Government Data Suisse

La Stratégie en matière de libre accès aux données publiques en Suisse pour les années 2019 à 2023 (Open Government Data Strategy, OGD Strategy), adoptée par le Conseil fédéral le 30 novembre 2018, est déterminante pour la table ronde OGD. La table ronde annuelle, qui a été initiée par les Archives fédérales, se poursuivra sous la direction du SG-DFI et se réunira désormais deux fois par an. La CCE n'a pas pu participer à l'année traitée dans ce rapport.

Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS

### 3.11 Autres représentations

La CCE est représentée dans certaines instances nationales par des cadres des chancelleries cantonales.

#### 3.11.1 Comité de planification de la cyberadministration suisse

Trois réunions du comité de planification (dont deux d'une journée entière) ont eu lieu entre juillet 2019 et juin 2020.

En 2019, le comité de planification s'est penché de manière intensive sur le renouvellement de la stratégie suisse en matière de cyberadministration<sup>1</sup> et sur le nouveau plan de mise en œuvre<sup>2</sup> à élaborer. Il a discuté des projets préparés par le Secrétariat de E-Government Schweiz lors de plusieurs réunions et, après consultation des cantons, les a transmis à l'attention du comité de pilotage en septembre.

Au début de l'année de référence (2020), le comité de planification a été reconstitué conformément au nouvel accord-cadre 2020 à 2021<sup>3</sup>. Lors de sa réunion du 7 février 2020, il a reconduit Peppino Giarritta dans ses fonctions de président et Bertrand Loison, directeur adjoint de l'Office fédéral de la statistique, dans celles de vice-président. Conformément à ses fonctions, le comité de planification a également approuvé le concept de contrôle interne pour le plan de mise en œuvre et a approuvé les accords sur le projet de plan de mise en œuvre.

Peppino Giarritta, ZH

#### 3.11.2 Groupe de travail intercantonal E-Government (GTe-Gov)

Entre juin 2019 et juin 2020, le groupe de travail intercantonal E-Government a tenu un total de trois réunions. L'échange d'expériences sur les thèmes actuels de cyberadministration et les projets des services cantonaux de cyberadministration, de la Chancellerie fédérale, de la Conférence suisse de l'informatique, du Secrétariat d'État à l'économie, de eOperations Schweiz et du secrétariat de E-Government Schweiz, se trouve à chaque séance au centre des discussions. Le transfert de savoir-faire sous forme d'exposés ou de présentation de solutions de cyberadministration par des prestataires de services externes ou des services cantonaux est un autre élément présent à chaque séance. Des thèmes tels que « Gestion du changement dans l'administration publique », « Acquisition commune d'une solution de signature numérique », « Demande électronique de permis de construire Bâle-Campagne », « Communauté d'innovation du canton du Jura avec des entreprises pour la création de nouveaux services administratifs numériques », « Projet ePublikation » ou « Rapport de comparaison de la Commission européenne sur la cyberadministration » ont été abordés et discutés.

Marc Heuberger, GR

---

<sup>1</sup> <https://www.egovernment.ch/fr/umsetzung/e-government-strategie/>

<sup>2</sup> <https://www.egovernment.ch/fr/umsetzung/schwerpunktplan1/>

<sup>3</sup> <https://www.egovernment.ch/fr/umsetzung/offentlich-rechtliche-rahmenvereinbarung-uber-die-e-governme/>

---

## 4 Projets en cours

---

### 4.1 Vote électronique

Sous l'impulsion du comité et avec l'accord de la Chancellerie fédérale, la CCE a décidé de restructurer son organisation pour l'accompagnement du projet Vote électronique.

#### 4.1.1 Comité de pilotage Vote électronique

Le 26 juin 2019, le Conseil fédéral a annoncé qu'il abandonnait son projet de faire du vote électronique un canal de vote ordinaire. Dans le même temps, le Conseil fédéral a chargé la Chancellerie fédérale de développer, en collaboration avec les cantons, une nouvelle approche pour les essais de vote électronique. L'objectif est de parvenir à un fonctionnement expérimental stable avec des systèmes de vote électronique de nouvelle génération qui sont entièrement vérifiables.

Depuis la dernière conférence d'automne, le comité de pilotage Vote électronique s'est réuni trois fois (29 novembre 2019, 2 mars 2020 et 29 juin 2020). En septembre, le Chancelier de Confédération a invité les cantons intéressés ou partie prenante au projet de vote électronique à une discussion sur la nouvelle situation. Lors du séminaire ch d'Interlaken, tous les cantons ont également eu une discussion avec le PDG de la Poste et le Chancelier fédéral. Suite à ces discussions, les cantons intéressés ou partie prenante au projet de vote électronique ont envoyé une lettre au PDG de la Poste Suisse demandant que le produit Vote électronique soit maintenu dans la prochaine période de mandat de prestations 2021-2024. La Poste Suisse continuera à offrir le vote électronique à l'avenir. Dans l'intervalle, la Poste a acheté le code source de son produit Vote électronique à la société espagnole Scytl.

Les cantons se sont mieux organisés et ont mis en place un groupe de travail sur le vote électronique pour la réorientation au sein de la conférence. Cela devrait permettre de mieux préparer les réunions du comité de pilotage et d'intégrer en temps utile les points de vue de tous les cantons intéressés ou partie prenante au projet de vote électronique. En outre, ils sont désormais représentés par six personnes au sein du comité de pilotage. La présidence du groupe de travail communication est passée de Bâle-Ville à Fribourg.

Le 18 août 2020, une délégation de la CCE sera entendue par la Commission des institutions politiques du Conseil des États (CIP-E) sur la situation actuelle du vote électronique et les initiatives politiques en cours.

Lors de la réunion du comité de pilotage du 29 novembre 2020, il a été décidé que le début des essais devrait être programmé pour la fin de 2020 (vote à la mi-2021). En outre, le catalogue des mesures visant à réorienter l'opération d'essai et à minimiser les risques liés au vote électronique (efficacité, responsabilité) doit être échelonné dans le temps afin qu'il soit possible de reprendre les essais dans les premières phases de la réorientation.

La réunion du 2 mars 2020 a porté sur la conception et la communication de la coopération avec des experts en informatique, en cryptographie et en sciences politiques. Un échange est mené avec les experts à propos des exigences futures des systèmes de vote électronique et leur fonctionnement. Outre les considérations de la Confédération et des cantons, l'échange constitue une base importante pour la révision et, si nécessaire, l'adaptation des bases légales de la Confédération. L'échange devrait être conclu à l'automne 2020. Les participants doivent être objectifs, ouverts et indépendants de toute considération politique.

Lors de la réunion du comité de pilotage du 29 juin 2020, il a été noté que le retard causé par la pandémie de Covid 19 ne permet pas une reprise du vote électronique en milieu d'année 2021. En même temps, il a été convenu que le calendrier de la réorientation, élaboré entre-temps, doit être précisé de manière beaucoup plus détaillée, afin de savoir, entre autres, si et comment la procédure d'approbation/demande des cantons concernant le scrutin de novembre 2021 peut être conciliée avec la procédure de la Chancellerie fédérale.

---

Le fait que la collecte de signatures pour l'initiative du moratoire ait dû être interrompue le 22 juin 2020 a contribué à soulager l'ensemble du projet.

Le comité de pilotage approuve les étapes de la réorientation, mais le travail effectif sera effectué dans le Sous-groupe de travail restructuration et reprise des essais (SGTRR). Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier ses membres de leur travail et de leur persévérance.

Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS

#### 4.1.2 Groupe de travail des Chanceliers d'Etat

Le groupe de travail des chanceliers d'Etat pour le Vote électronique est la réunion des chanceliers d'Etat de tous les cantons intéressés ou partie prenante au projet de vote électronique. Ce groupe de travail a pour mission de piloter l'action commune des cantons au sein du projet. Il prépare les séances du comité de pilotage Vote électronique et sert de plateforme de discussion stratégique entre les chanceliers d'Etat sur le sujet. Il a siégé à 3 reprises (14 novembre, 21 février et 26 juin) durant la période sous revue.

#### 4.1.3 Sous-groupe de travail reprise du Vote électronique

Ce groupe de travail est une émanation commune des cantons, de la Chancellerie fédérale et de La Poste. Composée des spécialistes du Vote électronique des partenaires impliqués dans la reprise du Vote électronique, sa mission est de préparer cette reprise sous l'angle technique. Ce groupe de travail rapporte tant à la Chancellerie fédérale qu'au Groupe de travail des chanceliers d'Etat. Durant la période sous revue, il s'est également fortement impliqué dans l'accompagnement des experts externes mandatés pour valider le processus de reprise.

#### 4.1.4 Groupe de travail communication

En raison de la situation politique cantonale sur le sujet du Vote électronique, le canton de BS a souhaité remettre sa fonction de responsable de ce groupe de travail, assurée jusqu'ici par Marco Greiner, son vice-chancelier. L'activité de ce groupe a été en stand by durant la période sous revue. A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020, la responsabilité du groupe de travail sera confiée à Patrick Mülhauser, responsable des relations extérieures auprès de la Chancellerie d'Etat du Canton de Fribourg. Impliquant à la fois les spécialistes de la communication des cantons et de la Chancellerie fédérale et veillant à la coordination avec La Poste, ce groupe de travail reprendra du service en vue d'assurer une communication proactive, pertinente et coordonnée de la reprise du Vote électronique.

#### 4.1.5 Avenir du Vote électronique

Le planning actuel prévoit la reprise du vote électronique dans le courant 2021 avec la mise en œuvre de la restructuration de la phase d'essai décidée par le Conseil fédéral le 26 juin 2019. Il est d'ores et déjà certain que cette restructuration ne sera qu'une étape de l'évolution du Vote électronique et que d'autres adaptations suivront à moyen et long terme. La CCE entend participer aux discussions sur l'évolution à long terme également, notamment en lien avec la fin de la phase d'essai et la mise en œuvre du Vote électronique comme troisième canal ordinaire de vote. Les réflexions sont en cours sur la manière de préparer ces changements futurs.

---

## **4.2 Groupe d'accompagnement tripartite pour l'optimisation du pilotage et de la coordination de l'administration numérique**

Le projet est actuellement dans la phase d'initialisation, qui a été approuvée par le Conseil fédéral et l'Assemblée plénière de la CdC. Il est prévu qu'il dure d'avril à décembre 2020. L'objectif et le mandat de la phase d'initialisation sont d'établir une plateforme politique avec un développement standard d'ici la fin 2021 pour remplacer la coopération en matière de cyberadministration en Suisse, qui est limitée au plus tard à fin. Il s'agit de l'intégration complète ou partielle de E-Government Suisse, de la Conférence suisse sur l'informatique CSI et de l'eCH.

Une première réunion du groupe de suivi a eu lieu le 19 juin 2020. L'objectif de cette réunion était de créer une vue d'ensemble de l'état intermédiaire des travaux et de discuter de l'orientation à suivre en ce qui concerne l'organisation cible. Trois options de mise en œuvre pour l'organisation cible ont été présentées au groupe de soutien, classées en fonction du degré d'intégration. Deux options ont été proposées par la direction du projet en vue d'un examen plus approfondi : l'une envisage l'intégration de E-Government et de la CSI, l'autre une intégration complète des trois organisations.

La structure d'un accord-cadre élaboré par le groupe de travail a également été présentée. Le groupe de travail tiendra compte des réactions du groupe de réflexion afin de préparer le rapport intermédiaire pour le mandat de prestations, le manuel d'organisation et le financement, et de présenter un premier projet d'accord-cadre. Les prochaines réunions du groupe de suivi auront lieu en septembre et décembre 2020.

Kathrin Arioli, ZH

Arnoldo Coduri, TI

---

## 5 Autres activités

---

### 5.1 Publication d'études

Aucune étude n'a été réalisée par la CCE durant la période sous revue.

### 5.2 Comparaisons intercantionales

#### 5.2.1 Systèmes électroniques de détermination des résultats

La Chancellerie du canton de St. Gall a mené une enquête auprès des membres de la CCE afin de recenser les divers systèmes utilisés pour la détermination des résultats de votations. Les résultats de l'enquête sont disponibles sur le site internet de la CCE.<sup>4</sup>

#### 5.2.2 Publication et proclamation des résultats de votations et élections

Une enquête a été menée par la Chancellerie du canton de Fribourg auprès des membres de la CCE suite à une interpellation du parlement cantonal. L'enquête portait sur les différentes pratiques de publication et proclamation des résultats d'élections et de votations dans les cantons. Un résumé des résultats de l'enquête est disponible sur le site internet de la CCE.<sup>5</sup>

#### 5.2.3 Processus cantonaux pour l'élaboration de prises de position dans le cadre de procédures de consultations fédérales

L'enquête de la Chancellerie du canton de Bâle-Campagne a étudié les processus internes pour l'élaboration de prises de position dans le cadre de procédures de consultations fédérales. Le résumé de l'enquête est également disponible sur le site internet de la CCE.<sup>6</sup>

---

<sup>4</sup> <https://www.cce-ssk.ch/enquete-sur-les-systemes-electroniques-de-determination-des-resultats/>

<sup>5</sup> <https://www.cce-ssk.ch/publication-des-resultats-delections-et-votations-dans-les-cantons/>

<sup>6</sup> <https://www.cce-ssk.ch/publication-des-resultats-delections-et-votations-dans-les-cantons/>